

La prévoyance professionnelle simplifiée: comment en tirer le meilleur pour vos collaborateurs?

En tant qu'employeur responsable, vous souhaitez offrir à vos collaborateurs la solution de prévoyance professionnelle idéale? Découvrez comment nos sept conseils peuvent vous aider à en tirer le meilleur pour vous et votre équipe, et ce avec un minimum d'efforts.

1 Plans d'épargne au choix

Permettez à vos collaborateurs d'augmenter librement leur prime d'épargne mensuelle avec un plan d'épargne au choix. En tant qu'employeur, vous contribuez vous aussi au financement à hauteur d'au moins 50 pour cent, ce qui vous permet de vous positionner de manière attractive.

2 Départ à la retraite flexible

Permettez à vos collaborateurs d'organiser leur départ à la retraite de manière flexible: plus tôt, plus tard ou progressivement. Vous continuez ainsi à bénéficier de l'expérience des plus âgés et envoyez un signe manifeste d'estime aux plus jeunes également.

3 Informer les collaborateurs

Seules les personnes qui connaissent le système de prévoyance suisse et en comprennent les bases, peuvent réussir à organiser leur propre avenir. Aidez vos collaborateurs à acquérir ces connaissances: profitez de l'information du personnel gratuite «Vita Mobil» de Zurich et Vita.

4 Augmenter la part employeur

En tant qu'employeur, vous prenez légalement à votre charge au moins 50 pour cent des cotisations au 2^e pilier. Mais vous pouvez aussi participer davantage. Vous allégez ainsi la charge financière de vos collaborateurs tout en réalisant vous-même des économies d'impôts grâce à l'augmentation des charges salariales.

5 Organisation favorable au temps partiel

Si la déduction de coordination est entièrement déduite du salaire brut, les travailleurs à temps partiel sont particulièrement touchés. Si vous adaptez la déduction de coordination au taux d'occupation ou si vous la supprimez complètement, le revenu assuré des travailleurs à temps partiel augmente et ils peuvent épargner davantage de capital dans la caisse de pension.

6 Augmenter le potentiel de rachat

Votre plan de prévoyance utilise-t-il déjà toutes les marges de manœuvre légales pour des rachats dans la caisse de pension? Si ce n'est pas le cas, vous pouvez adapter votre plan en faveur de vos collaborateurs. Les propriétaires d'entreprise et les collaborateurs ayant des salaires élevés peuvent ainsi notamment faire des économies d'impôts.

7 Procéder aux paiements anticipés sous forme de réserves de cotisation de l'employeur de l'employeur

Saviez-vous qu'en tant qu'employeur, vous pouvez constituer une réserve pour les futures cotisations à la caisse de pension? Cela peut être particulièrement intéressant sur le plan fiscal les années où les bénéfices sont élevés.

N'hésitez pas à nous contacter

Souhaitez-vous avoir des informations complémentaires? Nous vous aidons à concevoir la solution de prévoyance professionnelle optimale pour votre entreprise.

Notre team Prévoyance se fera un plaisir de vous conseiller lors d'un entretien individuel (au 0800 80 80 80).

Ou prenez tout de suite rendez-vous en ligne pour un bref conseil gratuit de 15 minutes.